

SNGRPC - TROPHÉE LACAZE 2024 - Contrôle de sécurité

Nom du bateau :	N° VOILE	AIS/R <input type="checkbox"/> AIS/E <input type="checkbox"/>
Skipper :	N° TEL	MMSI
Matériel d'armement et de sécurité requis par la Division 240 / 2019-2.05		
Équipement individuel de flottabilité (150 N mini) par personne embarquée		Date limite :
Dispositif lumineux (1 par Gilet)		type lampe Flash ou cyalume
Harnais et longe par personne		
Compas magnétique		
Dispositif d'assèchement manuel		avec manche de la pompe à main s'il est amovible
Dispositif de remorquage		bout de dimensions appropriées
Ligne de mouillage (dimensionnement approprié)		
Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer de type bouée fer à cheval ou bouée couronne		
Moyens mobiles de lutte contre l'incendie		Date limite :
3 feux rouges à main		Date limite :
Matériel pour faire le point		
Cartes marines officielles		
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)		
Description du système de balisage		
Livre des feux tenu à jour		
Journal de bord		
Radeau de survie		Date limite de révision:
Dispositif de réception des bulletins météorologiques		
Trousse de secours conforme à l'article 240-2.16		
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit (Torche étanche)		
VHF fixe		Résultat essai :
Feux de route fonctionnels		
Matériel d'armement et de sécurité complémentaire		
VHF portable (Obligatoire)		Résultat essai :
Une balise de géolocalisation remise par l'organisation		
Dispositif pour remontée sur le bateau sans assistance		
Carburant nécessaire pour 10h de navigation au moteur		
Présence du numéro dans les voiles		
Lignes de vie en bon état		
Observations :		
Je soussigné		Date et signature :
skipper du bateau déclare avoir procédé aux vérifications nécessaires et certifie que le bateau est en conformité avec la navigation semi-hauturière de la zone de course de la Régate.		
Le contrôleur :		